



Erreur dans l'attestation asdic

Par **Meli681**, le **24/08/2012** à **20:25**

Bonjour,

J'ai travaillé en août 2011 en centre aéré en tant qu'animatrice (CDD). J'avais bien récupéré tous les documents liés à l'expiration de mon contrat, toutefois, je viens de m'apercevoir d'une erreur dans l'attestation assedic.

J'ai travaillé un mois, en faisant entre 50 et 52 heures par semaine. Or, sur cette même attestation il est inscrit:

horaire hebdomadaire de l'entreprise: 35

horaire hebdomadaire du salarié: 25

Travail à temps partiel

Comment puis-je faire rectifier cette "erreur"? Peut-il s'agir d'une erreur volontaire, sachant que je n'ai été employée qu'un mois?

Merci d'avance pour les réponses que vous pourrez m'apporter!

Mélanie

Par **P.M.**, le **24/08/2012** à **21:52**

Bonjour,

Il faudrait déjà voir si l'attestation correspond à vos feuilles de paie...

Sinon, il faudrait demander à l'employeur de la rectifier éventuellement par lettre recommandée avec AR...